



DESCHAMBAULT-GRONDINES  
Le fleuve en partage

Le 14 JUILLET 2008

Procès-verbal  Copie de résolution

MUNICIPALITÉ DE DESCHAMBAULT - GRONDINES

À une session régulière , spéciale , ajournée , édifice P.-Benoit

tenue le 14 juillet 2008 et à laquelle sont présents son honneur

le maire Gaston Arcand

et les conseillers suivants:  
Denise Matte  
Christian Denis  
Mario Vézina  
Gaétan Garneau  
André Mayraud  
Jacques Tessier

formant quorum sous la présidence du maire.

Claire St-Arnaud

, Directeur Général et Secrétaire-Trésorier

est aussi présent.

310-07-08

4.1 Examen stratégique de la Société canadienne des postes

**ATTENDU QUE**, selon le Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP), l'Examen stratégique de la Société canadienne des postes, qui a été lancé le 21 avril 2008 par le gouvernement fédéral, envisage la déréglementation du service postal (c'est-à-dire la réduction ou l'élimination du privilège exclusif de Postes Canada sur la poste-lettres);

**ATTENDU QUE**, si le gouvernement réduit ou élimine le mécanisme qui finance le service postal universel, soit le privilège exclusif, il sera de plus en plus difficile d'assurer un service postal abordable à l'ensemble de la population, et ce, dans toutes les régions du pays;

**ATTENDU QU'**il appert que la déréglementation du service postal dans d'autres pays a entraîné la fermeture de bureaux de postes, une réduction des services, des pertes d'emplois et une augmentation des tarifs postaux pour la population et les petites entreprises;

**ATTENDU QUE** le gouvernement ne tient pas d'audiences publiques dans le cadre de l'Examen stratégique et qu'il ne consulte pas adéquatement les véritables propriétaires du service postal, c'est-à-dire la population;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Gaétan Garneau  
Appuyé par Christian Denis  
Et adopté à l'unanimité des conseillers

**QUE** ce conseil indique son opposition à la déréglementation de Postes Canada et exige que le gouvernement tienne des audiences publiques et consulte adéquatement les véritables propriétaires du service postal, c'est-à-dire la population;

**QUE** copie de cette résolution soit transmise à « Examen stratégique de la Société canadienne des postes ».

*Copie certifiée conforme  
le 18ème jour du mois de juillet 2008  
Claire St-Arnaud  
Directrice générale et  
Secrétaire-trésorière*

Claire St-Arnaud,  
Directrice générale et  
Secrétaire-trésorière

Gaston Arcand,  
Maire